



Arnaque trading en ligne : BforBinary.com

Actualité législative publié le **14/09/2016**, vu **3868 fois**, Auteur : [Me Gael COLLIN](#)

Vous vous êtes fait arnaquer par la plateforme de trading en ligne BforBinary?

BforBinary.com était une plateforme de « trading » en ligne d'options binaires créée le 10 septembre 2014.

La plateforme « BforBinary » était administrée par une société dénommée « Michelle International Ltd » société ayant son siège social à Anguilla (territoire Britannique d'Outre-mer) dont « *le service de compensation et de facturation* » était réalisé par une société anglaise dénommée « Satou Trading Ltd ».

La société Satou Trading Ltd (UK) a été créée le 8 août 2014, était immatriculée en Grande Bretagne sous le numéro 09167211, gérée par M. Seydi Deydatou et a été dissoute le 22 mars 2016.

Le Whois^[1] du site est **anonyme**.

La plateforme BforBinary.com apparait également sur la liste noire de l'AMF.

Si vous avez été victime de cette plateforme, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier votre dossier* : gael@gaelcollin.com.

Voir aussi l'article sur la récupération des fonds suite à une arnaque au trading d'options binaires [ici](#).

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

Collin Gaël - Avocat à la Cour

Cabinet 22L Avocats

22 rue de Longchamp - 75116 Paris

@: contact@22l-avocats.fr

tél. 01.81.70.34.56

site : www.22L-avocats.fr

*étude préalable de dossier gratuit.

[1] Whois (contraction de l'anglais *who is?*, signifiant « qui est ? ») est un service de recherche fourni par les registres Internet, par exemple les Registres Internet régionaux ([RIR](#)) ou bien les registres de noms de domaine permettant d'obtenir des informations sur une [adresse IP](#) ou un nom de domaine.